

À qui s'adresse COPRO+ ?

AU CONSEIL SYNDICAL

Partenaire du Conseil Syndical, **COPRO+** l'aide à assumer sa mission d'assistance et de contrôle de la gestion du syndic, en toute confiance et indépendance.

AU SYNDIC BÉNÉVOLE

Assistance ponctuelle ou récurrente, **COPRO+** intervient auprès du syndic bénévole pour faciliter l'exercice de sa mission, tant dans la gestion quotidienne que lors des événements d'une résidence – organisation AG, travaux, consultations, mutations, etc.

AU COPROPRIÉTAIRE

Besoin d'information, de conseil sur les charges, l'AG, les travaux, le fonctionnement ou les dysfonctionnements de sa résidence ? **COPRO+** décrypte la situation exposée et éclaire la prise de décisions.

AU SYNDIC

La complexification des missions du syndic et le climat de suspicion ambiant créent parfois des relations délicates entre le syndic et ses clients. Il trouve avantage à se faire assister par **COPRO+**, soit pour la transparence de ses comptes, soit pour des missions particulières (médiation, juridique, rénovation énergétique, financement...).

AU BAILLEUR SOCIAL

COPRO+ accompagne les bailleurs pour gérer les situations dans lesquelles les droits et prérogatives requièrent une parfaite connaissance de la gouvernance de la copropriété.

AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COPRO+ participe à des missions de diagnostic ou d'audit, d'accompagnement et de formation dans le cadre d'actions pour l'amélioration de l'habitat collectif privé.

Face à l'enchevêtrement des réglementations et lois, **COPRO+** éclaire la trajectoire de chaque acteur et oriente les décisions collectives.

Recherche et Innovation : ADN de COPRO+

COPRO+ conduit un ensemble d'actions de recherche convergentes pour l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des copropriétés.

COPRO+ est reconnue **Jeune Entreprise Innovante (JEI)** pour ses travaux dans le domaine de la copropriété.

Ainsi **COPRO+** développe des outils de COPROTIQUE® comme l'analyse comparative des charges, la gestion prévisionnelle de l'entretien, la simulation financière de travaux avec le calcul du reste à charge...

En prolongement de ces travaux internes, **COPRO+** participe aux études de l'association Planète Copropriété en faveur de la rénovation énergétique et aux programmes nationaux engagés par le PUCA, l'ANAH...



Les fondateurs, alarmés par les difficultés des copropriétés recensées lors de leurs travaux de recherche, ont publié

Sauvons les copropriétés, ce qu'il faut changer, ouvrage dans lequel ils analysent les causes profondes de ces maux et proposent des remèdes.



www.coproplus.fr

Cécile BARNASSON : 06 84 76 02 35

Pierre OLIVIER : 06 07 65 13 38

info@coproplus.fr

10 rue des Tourelles - 69005 LYON - 04 72 38 88 88

COPRO+ intervient sur toute la France et s'appuie sur son réseau d'agences.



Copropriété,
un autre regard,
une autre analyse,
un nouvel élan

Un rôle clé: tiers de confiance



COPRO+, société de conseil indépendante, accompagne les acteurs de la copropriété pour en **améliorer la gestion et la gouvernance**.

Elle s'emploie à transposer à l'univers atypique de la copropriété les bonnes pratiques de l'entreprise, à travers la notion de **copro-compatibilité**.

Elle agit comme **tiers de confiance** pour mobiliser les différentes familles d'acteurs autour de projets collectifs cohérents.

Le conseil syndical: acteur majeur

La mission du conseil syndical, assister et contrôler le syndic, a encore été renforcée. Elle se décline sur 3 axes :

- ▶ contrôler la gestion et la pertinence des charges
- ▶ organiser la gestion prévisionnelle de l'entretien
- ▶ préparer l'assemblée pour mobiliser les copropriétaires

Conformément à l'article 27 du Décret du 17 mars 1967, le conseil syndical peut demander l'intervention de COPRO+ sur simple délibération du CS. Les prestations seront réglées par le syndic et réparties en masse générale.

COPRO+ renforce les compétences du conseil syndical pour équilibrer ses relations avec les autres acteurs.

Grâce à cette conduite accompagnée, vous maîtrisez vos charges et préparez l'avenir de votre copropriété avec clairvoyance.

À chaque besoin, une réponse COPRO+

Face à la diversité des situations des copropriétés et des préoccupations des copropriétaires, COPRO+ a structuré son offre en services packagés et thématiques. Ces prestations, toutes indépendantes les unes des autres vont de l'assistance ponctuelle à l'abonnement annuel en passant par des études plus approfondies sur un sujet donné, ou l'accompagnement de projets.

